

**CONSEIL DE LEADERSHIP DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET
DES SERVICES SOCIAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION PUBLIQUE

Hôtel Explorer – salle Janvier
le lundi 12 septembre 2016

Sont présents : M. James Antoine – président
M^{me} Ethel-Jean Gruben – vice-présidente
M^{me} Ruby Simba
M^{me} Patricia Schaefer
M. Michael Maher
M^{me} Gina Dolphus
M^{me} Elizabeth Biscaye
M. Ted Blondin
M. Derek Elkin

Dirigeants et personnel : M^{me} Sue Cullen, directrice générale de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (ASTNO)
M^{me} Tegwen Jones, directrice territoriale des finances, ASTNO
M^{me} Gillian Moir, conseillère principale de la directrice générale, ASTNO
M. Tim Van Overliw, gestionnaire principal de projet, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M^{me} Kim Kearney, adjointe administrative, MSSS

Sont absents :

OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 9 h 06.

RÉFLEXION OU PRIÈRE D'OUVERTURE

M^{me} Elizabeth Biscaye convie les participants à la réunion du Conseil de leadership à une réflexion ou une prière d'ouverture.

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré en lien avec l'ordre du jour.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. TED BLONDIN, APPUYÉ PAR M. MICHAEL MAHER, que l'ordre du jour de la réunion publique du 12 septembre 2016 du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest soit approuvé.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

- M. Antoine mentionne que, puisqu'il s'agit de la première réunion du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, aucun procès-verbal antérieur ne peut être approuvé.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

M. Antoine souhaite la bienvenue aux participants à la réunion publique et les informe que les procédures sont disponibles dans l'ensemble des TNO par le truchement d'une conférence téléphonique.

M. Antoine présente un rapport oral qui comprend une mise à jour des directives fournies par le ministre de la Santé et des Services sociaux au Conseil de leadership, y compris les éléments suivants :

- L'obligation imposée par le ministre de la Santé et des Services sociaux d'élaborer un plan (territorial) stratégique du système de santé et des services sociaux.
- La responsabilité du Conseil de leadership de s'assurer que l'ASTNO exerce ses pouvoirs et s'acquitte de ses fonctions.

- Les priorités de l'élaboration d'un plan triennal compatible avec le plan territorial, dont les suivantes :
 - o assurer une compétence culturelle dans tout le système;
 - o améliorer l'efficacité;
 - o élaborer des mécanismes de collaboration avec l'Agence de services communautaires tlicho (ASCT) et l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River afin d'atteindre un système intégré.

M. Antoine fait référence également au cadre de responsabilisation du système de santé et de services sociaux des TNO, présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux, qui fournit une clarté au sujet des rôles et des responsabilités des individus dans le système, y compris le personnel de l'ASTNO et les membres du Conseil de leadership.

RAPPORTS RÉGIONAUX

Les membres présentent des rapports oraux résumant les activités qui se sont déroulées durant l'établissement des conseils régionaux du mieux-être. Les rapports soulignent le besoin d'activités d'orientation supplémentaires pour les conseils régionaux du mieux-être, ainsi que des modèles cohérents et des messages visant à mobiliser le public.

M. Blondin présente un rapport oral des activités récentes de l'Agence de services communautaires tlicho (ASCT), qui agit en tant que conseil d'administration.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ASTNO

M^{me} Cullen, directrice générale de l'ASTNO, présente un rapport écrit, daté du 12 septembre 2016, qui comprend les éléments suivants :

- o Mise à jour sur la planification de l'ASTNO
- o Mise à jour de la conception organisationnelle de l'ASTNO
- o Mise à jour opérationnelle de l'ASTNO
- o Aperçu financier de l'ASTNO
- o Mise à jour sur l'Hôpital territorial Stanton
- o Mise à jour de la communication

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHAEL MAHER, APPUYÉ PAR M^{ME} ETHEL-JEAN GRUBEN, que le Conseil de leadership de l'Administration des services de santé

et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest accepte le rapport de la directrice générale daté du 12 septembre 2016.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT ET INNOVATION

M^{me} Cullen, directrice générale de l'ASTNO, présente un aperçu des activités d'orientation des conseils régionaux du mieux-être qui ont eu lieu, les 10 et 11 août, à Yellowknife. M^{me} Cullen souligne qu'un manuel d'orientation des conseils régionaux du mieux-être est en cours d'élaboration et mentionne les activités régionales de formation et d'orientation qui se dérouleront au cours de l'automne et de l'hiver 2016.

POINTS DE DÉCISION

2016LC.01

Règlement administratif du Conseil de leadership de l'ASTNO

M^{me} Cullen, directrice générale de l'ASTNO, présente un aperçu du Règlement administratif du Conseil de leadership de l'ASTNO (« Règlement administratif provisoire ») et répond à des questions qui s'y rapportent.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ELIZABETH BISCAYE, APPUYÉE PAR M^{ME} RUBY SIMBA, que les membres du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest décident par les présentes que le règlement, accompagné de modifications (« le Règlement administratif proposé »), se rapportant à la conduite des affaires du Conseil de leadership de l'ASTNO soit approuvé en prévision d'une recommandation qui sera soumise au ministre de la Santé et des Services sociaux des TNO.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016LC.02-06

Résolutions bancaires du Conseil de leadership de l'ASTNO

M^{me} Sue Cullen, directrice générale de l'ASTNO, et M^{me} Tegwen Jones, directrice des finances de l'ASTNO, présentent un aperçu des résolutions bancaires du Conseil de

leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} PATRICIA SCHAEFER, APPUYÉE PAR M. TED BLONDIN, que le Conseil de leadership approuve les résolutions bancaires, comme suit :

CONSIDÉRANT ce qui suit :

- Que les anciens membres des conseils d'administration des administrations des services de santé et des services sociaux ont déjà signé des résolutions (appelées collectivement « résolutions financières »), par lesquelles ils ont accordé à une ou plusieurs personnes, ou aux personnes occupant un ou des postes au sein de chaque administration, le pouvoir de diriger les affaires financières de celle-ci en son nom.
- Que le Conseil de leadership estime qu'il est dans l'intérêt supérieur de l'ASTNO de normaliser les pouvoirs de signature relatifs aux comptes bancaires aux fins de la conduite des affaires financières.
- Que l'ASTNO souhaite mener ses activités au moyen d'un modèle d'opérations régionales (« les opérations régionales de l'ASTNO »), tel qu'il est décrit dans le Tableau 1 ci-dessous.

EN CONSÉQUENCE, les membres décident ce qui suit :

2016LC.02 Que le pouvoir de diriger les affaires financières, détenu par toute personne ou par tout titulaire d'un poste au sein d'une administration des services de santé et des services sociaux, tel qu'il est décrit dans toute résolution financière, soit par les présentes révoqué. (Il est entendu, sauf dans la mesure décrite dans la présente résolution, que toutes les résolutions financières demeurent en vigueur.)

2016LC.03 Que les personnes nommées pour occuper deux postes dans les opérations régionales de l'ASTNO, tels qu'ils sont décrits ci-dessous, soient par les présentes autorisées à diriger conjointement les affaires financières et, à cet égard, à mener toute action qui a été précédemment autorisée dans une résolution financière.

2016LC.04 Que les personnes nommées pour occuper deux postes dans les opérations régionales de l'ASTNO, tels qu'ils sont décrits ci-dessous, soient autorisées à signer conjointement de tels documents et à accomplir

tous les autres actes qui peuvent s'avérer nécessaires ou souhaitables afin de donner effet à la résolution susmentionnée.

Tableau 1

Région de Beaufort Delta	Région du Sahtu	Région de Yellowknife	Hôpital territorial Stanton	Région de Fort Smith	Région du Dehcho
Chef de l'exploitation (anciennement DG)	Chef de l'exploitation (anciennement DG)	Chef de l'exploitation (anciennement DG)	Chef de l'exploitation (anciennement DG)	Chef de l'exploitation (anciennement DG)	Chef de l'exploitation (anciennement DG)
Directeur des finances et des opérations	Directeur des finances et de l'administration	Directeur des finances et de l'administration	Directeur des services généraux et administratifs, et directeur financier	Directeur des finances et de l'administration	Directeur des finances et de l'administration
Gestionnaire des finances et du matériel	Coordonnateur des installations	Gestionnaire des services financiers	Directeur adjoint des finances		
	Superviseur des services sociaux	Directeur des programmes sociaux	Directeur des services de soins aux patients, des soins ambulatoires et des affaires médicales	Directeur des programmes sociaux	Personnes occupant d'autres postes supérieurs, au besoin
	Gestionnaire des services de santé	Directeur de la médecine familiale		Directeur des programmes de santé	
	Superviseur de la santé mentale	Directeur de la santé de la population		Directeur des soins prolongés	
		Directeur des soins primaires			

2016LC.05 Que les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous qui occupent deux des postes au sein de l'ASTNO, tels qu'ils sont décrits ci-dessous, soient autorisées par les présentes à diriger conjointement les affaires financières de l'ASTNO et à exercer un pouvoir de signature relatif aux comptes bancaires de l'Administration, y compris les comptes bancaires des administrations des services de santé et des services sociaux.

Directeur général, ASTNO	Directeur exécutif des services généraux et de soutien (ASTNO)
Directeur territorial des finances (ASTNO)	Directeur exécutif de l'intégration clinique (ASTNO)
Directeur médical territorial (ASTNO)	

2016LC.06 Que la signature de toute personne mentionnée dans les tableaux ci-dessus, si elle est autorisée par règlement, motion ou résolution, puisse être gravée, lithographiée, imprimée ou reproduite par d'autres moyens mécaniques pour l'émission de chèques.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016LC.07

Sceau de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest

M^{me} Sue Cullen, directrice générale de l'ASTNO, présente un aperçu du sceau de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (y compris le graphique qui le représente) et répond à des questions qui s'y rapportent.



IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ELIZABETH BISCAYE, APPUYÉE PAR M^{ME} GINA DOLPHUS, que les membres du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest décident qu'un sceau (dont une impression est présentée ci-dessus) soit approuvé et adopté en tant que sceau officiel de l'Administration.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016LC.08

Vice-président du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest

Les membres proposent que les critères de sélection du vice-président doivent mentionner qu'il ne peut pas provenir de la même région que le président.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} GINA DOLPHUS, APPUYÉE PAR M. MICHAEL MAHER, que les membres du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest nomment par les présentes M^{me} Ethel-Jean Gruben à titre de vice-présidente de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest pour un mandat d'une année ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, selon la première éventualité.

REMARQUE : M^{me} Gruben s'abstient de voter.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Les membres reçoivent un modèle de notes de synthèse à des fins d'examen.

PROCHAINE RÉUNION

2016LC.09

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ETHEL-JEAN GRUBEN, APPUYÉE PAR M. TED BLONDIN, que les membres du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest confirment qu'une réunion du Conseil de leadership aura lieu les 29 et 30 novembre, à Yellowknife, afin de traiter de toute autre question qui pourra être dûment soumise à l'assemblée.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRIÈRE DE CLÔTURE

M^{me} Elizabeth Biscaye convie les participants à la réunion du Conseil de leadership à une prière de clôture.

AJOURNEMENT

La réunion du Conseil de leadership de l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO est ajournée à 15 h 11.

Jim Antoine
Président, Conseil de leadership, ASTNO